



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE L'INDUSTRIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 07 octobre 2024
N°15

Antoine Armand, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie prend acte de l'annonce ce jour par la société Atos qu'elle ne souhaite pas donner suite à l'offre remise le 30 septembre dernier par l'État, agissant en consortium avec des partenaires industriels, et portant sur l'acquisition des activités souveraines du groupe en lien avec la défense nationale. L'État entend poursuivre ses négociations avec Atos et proposera un nouveau schéma d'acquisition prochainement.

Le 19 mars 2024, le ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique avait rappelé les priorités de l'État : d'une part, accompagner le groupe pour dégager des solutions permettant de stabiliser sa situation financière et donner toute la visibilité nécessaire aux parties prenantes et en particulier aux salariés ; d'autre part, garantir la protection des activités stratégiques.

S'agissant du premier point, un plan de sauvegarde accéléré est en cours d'adoption, permis notamment par l'octroi d'un prêt de 50M€ par l'État. Le ministre se réjouit du bon avancement de cette procédure et de l'avenir qu'elle ouvre à l'ensemble du groupe. S'agissant du second, une convention de protection des activités stratégiques a été signée le 26 juin 2024 entre Atos et l'État, et conformément à cette convention une action de préférence au profit de l'État sera émise prochainement. Le ministre se félicite du bon avancement des travaux sur ce point.

Cependant, l'État souhaite offrir le meilleur cadre possible de développement à ces activités essentielles à sa souveraineté et maintient en ce sens son projet d'acquisition auprès du groupe Atos. Dans cet esprit, l'État avait remis une première offre en avril dernier, et les discussions se sont poursuivies jusqu'à la décision annoncée ce jour. Le ministre demeure convaincu du bien-fondé de cette opération, a pris bonne note d'une nouvelle proposition formulée par Atos, et étudiera dans les prochains jours, en lien avec la société, de nouveaux schémas d'opérations d'acquisition de ces activités.

Contact presse:

Cabinet d'Antoine Armand :

01 53 18 41 20 – presse.minefi@cabinets.finances.gouv.fr